

**FICHE  
D'INFORMATIONS  
LEGALES  
(D.E.R)**

1

La présente fiche est un élément essentiel de la relation entre le client et son conseiller.  
Elle résume toutes les informations légales que le conseiller ou sa société doivent avoir communiqué au client dès le début de la relation.  
Elle est un complément à sa plaquette commerciale.  
Vous avez choisi de confier la mission de vous faire assister par un professionnel réglementé et contrôlé. Vous devez donc garder en mémoire les éléments suivants :

**L'ENTREPRISE**

**MONTAIGNE PATRIMOINE**

SARLU au capital de 7 700 € -SIREN 433505443-NAF/APE : 6499Z

**Siège** : 5 impasse des Gymnastes 13012 Marseille – St Barnabé

Représentée par Francis Koutzouzian

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le responsable du traitement et délégué à la protection des données, M. Francis Koutzouzian, aux fins de saisir et d'actualiser régulièrement votre situation familiale, financière et patrimoniale. Elles sont conservées aussi longtemps que nécessaire pendant la durée de l'exécution de nos prestations puis durant un délais de 5 ans après la fin de la relation d'affaires ; elles vont nous permettre de vous conseiller pour la gestion de votre patrimoine au mieux de vos intérêts.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès d'accès, d'opposition et de portabilité des données vous concernant et les faire rectifier en contactant :

**"Montaigne Patrimoine** : [contact@montaigne-patrimoine.com](mailto:contact@montaigne-patrimoine.com)"

Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL.

## STATUTS LEGAUX ET AUTORITES DE TUTELLE

Votre conseiller est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaire en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation 07024930 (Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : <https://www.orias.fr/welcome>) au titre des activités réglementées suivantes :

**CIF (Conseiller en Investissements Financiers)** susceptible de fournir des conseils en investissement de manière non indépendante au sens de l'article 325-5 du RGAMF, enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (**ANACOFI-CIF**), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), adresse courrier : 17 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 et adresse internet : [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)

Cette activité est contrôlable par l'AMF.

**IAS (Intermédiaire en Assurance)**, catégorie courtier type B

le niveau de conseil susceptible d'être fourni est de niveau 2 : personnalisé

**IOBSP (Intermédiaire en Opérations de Banque et en Services de Paiements)**, catégories :

-Courtier

-Mandataire d'IOBSP : CREDIFIN 3 allée Alphonse Fillion 44120 VERTOOU

Les activités d'IAS et d'IOBSP sont placées sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) adresses courrier : 4 Place de Budapest, 75436 PARIS cedex 09 et internet : <https://acpr.banque-france.fr/>

Adhérent à l'association professionnelle agréée par l'ACPR : ANACOFI-COURTAGE

Il est par ailleurs :

Agent Immobilier sans détention de fonds ; carte de Transactions sur Immeubles et Fonds de Commerce n°CPI13102016000011805 enregistrée le 21.09.2022 à Marseille.

L'activité est contrôlable par la DGCCRF.

Votre conseiller dispose, conformément à la loi et au code de bonne conduite de l'**ANACOFI-CIF**, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisante couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du code monétaire et financier et du code des assurances et sont souscrites auprès de CGPA Assurances Polices N°: RCPIP0286 et GFIIPO286

	<b>CIF</b>	<b>IAS</b>	<b>IOB</b>	<b>IMMO</b>
Responsabilité Civile Professionnelle	1.598.000 €	5.325.000 €	5.325.000 €	1.598.000 €
Garantie Financière		122.000 €	122.000 €	117.000 €

Votre conseiller s'est engagé à respecter intégralement le code de bonne conduite de l'**ANACOFI-CIF** disponible au siège de l'association ou sur [www.anacofi.asso.fr](http://www.anacofi.asso.fr).

**PRINCIPAUX PARTENAIRES Gestionnaires d'Actifs, Assureurs, Ets Bancaires, Promoteurs  
d'immobilier et autres FOURNISSEURS**

<b>Nom</b>	<b>Nature</b>	<b>Type d'accord</b>	<b>Mode de rémunération</b>
Eres	Epargne Salariale / Retraite	Courtage	Commissions
Ecofip	Investissements de défiscalisation dans le cadre de la loi Girardin Industrielle	Courtage	Commissions
Sigma Gestion	FCPI / FIP	Distributeur N/exclusif	Commissions
Vatel Capital	FCPI / FIP	Distributeur N/exclusif	Commissions
Sofidy	SCPI / OPCV	Mandat non exclusif	Commissions
Ageas	Assureur vie - Capitalisation	Courtage	Commissions
Axa Thema	Assureur vie - Capitalisation	Courtage	Commissions
April	Assureur Grossiste - Prevoyance-santé	Courtage	Commissions
Entoria	Assureur Grossiste-Prevoyance-santé	Courtage	Commissions
Generali	Assureur vie - Capitalisation	Courtage	Commissions
SwissLife	Assureur vie - Capitalisation	Courtage	Commissions
Axa Banque Patrimon.	Banque en ligne	Courtage	Commissions

*Les listes susmentionnées sont susceptibles d'évolution ; les autres partenaires avec lesquels nous avons un accord vous sera communiqué sur simple demande écrite.*

**A ces sociétés s'ajoutent les prestataires Financiers et Immobiliers faisant partie de la gamme du Groupement CGP Entrepreneurs soit plus de 300 signatures environ.**

## **MODE DE FACTURATION ET REMUNERATION DU PROFESSIONNEL**

Notre rémunération consiste en la perception d'honoraires convenus avec vous et que vous nous versez directement et / ou de commissions sur frais de transaction et de gestion qui nous sont versées par nos partenaires commerciaux.

Dans le cas d'un conseil CIF dit non-indépendant, ou d'un acte d'intermédiation, d'une solution d'épargne ou d'investissement, le conseiller sera rémunéré par une fraction des frais initialement prélevés par le promoteur du produit et/ou les intermédiaires intercalés et pourra conserver les commissions.

Dans ce cadre le conseiller évalue un éventail suffisant d'instruments financiers émis par une entité avec laquelle le conseiller entretient des relations étroites pouvant prendre la forme de liens capitalistiques, économiques ou contractuels.

Vous êtes informé que pour tout acte d'intermédiation, le conseiller est rémunéré par la totalité des frais d'entrée déduction faite de la part acquise à la société qui l'autorise à commercialiser les produits, auxquels s'ajoutent une fraction des frais de gestion pouvant aller jusqu'à 50% de ceux-ci. Au titre de l'accompagnement du client, une information plus précise sera fournie sur simple demande une fois connus les supports choisis par le client.

Vous êtes informé que des honoraires ou des frais peuvent être demandés, de manière distincte et différente, pour des prestations particulières, en fonction du degré de complexité du dossier et de la charge de travail en découlant, ou lors de la mise en place d'abonnement proposé.

Une lettre de mission définira le mode et le niveau de rémunération ainsi que le niveau des frais et honoraires qui seront facturés, sur la base d'un taux horaire de 120€ HT, soit 144€ TTC.

## **MODE DE COMMUNICATION**

Echange en présentiel ou à distance par visio, téléphone, courrier ou courriel

## **TRAITEMENT DES RECLAMATIONS**

***(Article 325-23 du RGAMF et Instruction AMF n° 2012-07 du 13/07/2012 - MAJ 24/04/2013, 20/11/2013 et 17/10/2014 et 12/12/2016 avec effet au 01/05/2017)***

### **MODALITES DE SAISINE DE L'ENTREPRISE**

Pour toute réclamation votre conseiller Francis Koutzouzian peut être contacté selon les modalités suivantes :

**Par courrier :** Montaigne Patrimoine F. Koutzouzian – 5 impasse des Gymnastes 13012 Marseille.

**Par tel :** 04 91 864 664 ou **par mail :** [contact@montaigne-patrimoine.com](mailto:contact@montaigne-patrimoine.com)

### **Traitement des réclamations :**

Votre Conseiller s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

- dix jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;
- deux mois maximum entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

**En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher dans un premier temps un arrangement amiable.**  
Vous pouvez également en cas de difficultés persistantes :

<b>Saisir un médiateur :</b>	
<p><b>I - Médiateur compétent litiges avec une entreprise :</b></p> <p>Médiateur de l'Anacofi 92 rue d'Amsterdam 75009 Paris</p> <p><b>II - Médiateurs compétents litiges avec un consommateur :</b></p> <p>Pour les activités de CIF</p> <p>Mme Marielle Cohen-Branche Médiateur de l'AMF Autorité des Marchés Financiers 17, place de la Bourse 75082 Paris cedex 02</p> <p>Site internet : <a href="https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur-de-lamf/votre-dossier-de-mediation/vous-voulez-deposer-une-demande-de-mediation">https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur-de-lamf/votre-dossier-de-mediation/vous-voulez-deposer-une-demande-de-mediation</a></p>	<p><b>Pour les activités d'assurance</b></p> <p>La Médiation de l'Assurance TSA 50110 75441 PARIS CEDEX 09</p> <p>Site internet : <a href="https://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur">https://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur</a></p> <p><b>Pour les activités d'IOBSP et Immobilières</b></p> <p>Médiation de la consommation - ANM Conso 2 rue de Colmar 94300 VINCENNES</p> <p><a href="https://www.anm-conso.com/site/particulier.php">https://www.anm-conso.com/site/particulier.php</a></p>

LE CLIENT (nom, prénom, signature)

M. ....

../.../2023

FRANCIS KOUTZOUZIAN POUR MONTAIGNE PATRIMOINE

**MONTAIGNE PATRIMOINE**

Conseil en gestion de patrimoine  
SARLU au capital de 7700 euros  
5 Impasse des Gymnastes 13012 Marseille  
RCS MARSEILLE 433505443 - ORIAS 07024930

**Montaigne Patrimoine** - SARLU au capital de 7.700 € - RCS Marseille 433505443 – APE 6499Z –  
Inscrit sur le registre ORIAS des intermédiaires en Assurances, banque et finance sous le numéro 07024930 - [www.orias.fr](http://www.orias.fr)  
Courtier en assurances (Type B)  
Conseiller en investissements financiers, membre de l'ANACOFI-CIF, agréée par l'AMF, référencé sous le n° E003632 -  
Courier en opérations de banque et en services de paiement  
Transaction sur immeubles et fonds de commerce carte n°CPI 13102016000011805 délivrée par CCI de Marseille-Provence le : 21/09/2022  
"non détention de fonds pour compte de tiers"  
– Siège social 5, impasse des Gymnastes 13012 Marseille -  
Tél : 04 91 864 664 – Mail : [contact@montaigne-patrimoine.com](mailto:contact@montaigne-patrimoine.com)